

[Text]

interest, no matter what our party is, and we have to go back and face our electorates.

Mr. Levine: I want to make two comments. I think we have to distinguish between absolutely essential services and convenience.

An hon. member: Bull's-eye.

Mr. Levine: Sure, it is convenient to have all of those things available. But if we turn the pages of history back to 1867, we did not have messengers, we did not have security guards, and we did not have electricians looking after fuses. Parliament did exist and did function.

Mr. Turner (Ottawa—Carleton): We did not have automobiles either.

Mr. Levine: Right, okay. We have had strikes in municipal government and municipalities have still continued to function and councils have still continued to function. Maybe they do not meet in the city hall; they might meet in some other location. It can happen.

• 1140

Mr. Lewis: How would we cope without security? I ask you, sir, how would we operate without security guards to keep tourists or anybody else out of the Chamber? I just ask that one question.

Mr. Levine: Well, I do not have an answer to that.

Mr. Lewis: I realize we could shout once we are in there.

Mr. Levine: In any normal industrial relations set-up there are exclusions from the bargaining unit, normally supervisory staff . . .

Mr. Lewis: Supervisory staff.

Mr. Levine: Supervisory staff. Normally, when we have a strike in a municipal government, the functions of the municipality are carried on in a more limited way.

Mr. Lewis: The advisory staff now become security guards.

Mr. Levine: It could be.

Ms Copps: What do you do at airports?

Mr. Lewis: I just want to establish . . . What about the picket lines? Would you expect Members of Parliament to respect the picket lines?

Mr. Levine: I would like them to . . .

Mr. Lewis: Then it does not function.

Mr. Levine: —but I know for a fact that many of them would not. Again, making the analogy with the municipal government, in cases where through conscience city councillors

[Translation]

ment de discuter des questions dont il est saisi et de ne pas être pris en otage dans le cadre d'un différend. Nous devons défendre les intérêts du pays, quel que soit le parti auquel nous appartenons, et nous devons rendre compte de ce que nous faisons à l'électorat.

M. Levine: J'aurais deux commentaires à faire. Il convient de faire une distinction entre les services absolument essentiels et les services qui sont tout simplement pratiques à avoir.

Une voix: Justement.

M. Levine: Bien sûr qu'il est pratique de pouvoir faire appel à tous ces services. Mais si l'on remonte jusqu'à l'année 1867 . . . nous n'avions à l'époque pas de messagers, pas de gardiens de sécurité, pas d'électriciens responsables de changer les plombs. Le Parlement existait cependant bel et bien et il fonctionnait.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Nous n'avions pas non plus de voitures.

M. Levine: D'accord. Il y a déjà eu des grèves du côté de certains gouvernements municipaux, mais les municipalités ont continué de fonctionner et les conseils municipaux aussi. Le conseil municipal n'a peut-être pas pu se réunir à la mairie, mais il a pu se réunir ailleurs. Tout est possible.

M. Lewis: Comment fonctionnerions-nous sans service de sécurité? Je vous le demande. Comment pourrions-nous fonctionner si nous n'avions pas de d'agents de sécurité pour empêcher les touristes ou d'autres personnes de pénétrer dans la Chambre? Voilà la question que je vous pose.

M. Levine: Je n'ai pas de réponse à vous fournir.

M. Lewis: Je me rends bien compte qu'une fois rendus à l'intérieur nous pourrions crier.

M. Levine: Dans le contexte des relations industrielles, il y a certains groupes qui sont exclus de l'unité de négociations, notamment le personnel responsable de la surveillance . . .

M. Lewis: Le personnel de surveillance.

M. Levine: Le personnel de surveillance. En règle générale, en cas de grève chez les employés d'un gouvernement municipal, le travail de la municipalité se fait sur une échelle plus limitée.

M. Lewis: Le personnel de surveillance se recycle pour remplacer les gardiens de sécurité.

M. Levine: C'est une possibilité.

Mme Copps: Et qu'en serait-il dans les aéroports?

M. Lewis: J'aimerais tout simplement qu'il soit clair . . . Qu'en est-il des lignes de piquetage? Vous attendriez-vous à ce que les députés respectent les lignes de piquetage?

M. Levine: J'aimerais qu'ils le fassent . . .

M. Lewis: Alors cela ne fonctionnerait plus.

M. Levine: . . . mais je sais que nombre d'entre-eux ne le feraient pas. Pour revenir à mon analogie avec la situation des gouvernements municipaux, dans les cas où pour des raisons de